

## Carrefour de Palente

**Rapporteur : M. Le Président**

Faute de boucler le budget lié à l'opération de traitement du carrefour de Palente et compte tenu que l'Etat, dans le cadre du contrat Saône-Rhin ne souhaitait pas assurer seul la maîtrise d'ouvrage lié à la requalification de cet équipement, la CAGB en décembre 2000, s'est portée co-maître d'ouvrage de l'opération en affichant la volonté de prendre en charge cette opération d'une part, le bouclage financier nécessaire à l'aménagement, d'autre part.

### Description des différents scénarios préconisés :

Les réunions de travail en présences d'élus, du syndicat BTC mais également des services techniques de la ville de Besançon, du Conseil Général du Doubs, de la Région de Franche Comté, de la DDE, de la SEDD, du GE-Est, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, ont débouché progressivement sur le choix d'un scénario parmi trois analyses pragmatiques mieux à même de répondre aux contraintes et dysfonctionnement du site.

- **SCÉNARIO N°1** - RN83 COMME ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION - FONCTION À DOMINANTE ROUTIÈRE
- **SCÉNARIO N°2** - RN83 COMME TRANSITION ENTRE ENTRÉE DE VILLE ET ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION - MISE EN VALEUR DE LA ZONE D'ACTIVITÉ - MARQUAGE URBAIN DE L'ENTRÉE DE VILLE
- **SCÉNARIO N°3** - RN83 COMME ENTRÉE DE VILLE - LA ZONE D'ACTIVITÉ DANS LA CONTINUITÉ DE LA VILLE

Ce travail important préalable à l'étude de faisabilité d'un système d'échange au droit de Palente a démontré l'intérêt de promouvoir le scénario 2 qui offre une transition entre l'agglomération et la Ville et positionne la porte d'entrée de ville au droit de Palente.

A partir du choix du scénario, les aménagements du traitement du carrefour de Palente ont pu être élaborés et analysés. Ils se définissent de la façon suivante :

- Carrefour dénivelé du type lunettes,
- Double carrefour giratoire,
- Carrefour ovoïde avec trémie,
- Carrefour ovoïde de grande dimension avec et sans feux tricolores.

### Emergence d'un parti d'aménagement :

Recadré dans la logique du scénario 2, c'est le principe d'un ovoïde de grande dimension sans feux tricolores qui émerge et assure le meilleur compromis en terme d'image, de liaison douce pour les piétons et les cycles.

### Interrogations :

- Sous quelles conditions ce système d'échange peut-il fonctionner correctement :
  - Accès à la ZAC en "entrée sortie" ou simplement en sortie.
  - Faut-il accéder à la ZAC par le carrefour de Palente avant même d'avoir traité le carrefour des Marnières ?
  - Peut-on accepter une saturation de l'aménagement à l'heure de pointe (notamment le soir) et sous quelle forme et à quelle échéance ?

### Constat :

Le carrefour de Palente fait l'objet d'un financement appuyé et validé par tous les partenaires (25 MF). Dans la vision d'aménagement global prévisible du secteur Est, il sera la porte d'entrée de la ville et son traitement peut être envisagé dès à présent comme tel.

Reste que l'aménagement global de l'entrée Est doit se poursuivre et être confiée à un maître d'ouvrage capable de soutenir administrativement, techniquement et financièrement un projet d'ensemble dans un délai raisonnable (2002 / 2010). Le coût de ce projet d'ensemble avoisine les 80 à 100 MF.

- |   |                                  |                     |
|---|----------------------------------|---------------------|
| ▪ Carrefour de Palente (ovoïde) :         | 25 MF (montage financier établi) | } à titre indicatif |
| ▪ Carrefour des Marnières (lunette) :     | 20 MF                            |                     |
| ▪ Carrefour des Andiers (giratoire) :     | 15 MF                            |                     |
| ▪ Traitement de la RN83 sur 2000 mètres : | 30 MF                            |                     |

Dans ces conditions, le carrefour de Palente dans sa configuration ovoïde assure convenablement le rôle qui lui sera assigné tout en sachant que dans une première phase, il peut à l'heure de pointe du soir notamment accusée une saturation à compter du moyen terme (2008-2010).

Dans l'hypothèse de construction de la voie de contournement et de desserte Nord-Est (VCDE ou RNE) à l'horizon 2012, le dispositif de ce carrefour sera soulagé d'une partie de trafic qui par voie de conséquence, lui conférera un fonctionnement urbain correct.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les points suivants :**

- Face à l'important travail de fond déjà réalisé, il est confirmé le choix du scénario 2 qui a permis de déboucher sur un traitement et une image urbaine de l'entrée de ville caractérisée par le carrefour de Palente.
- Demande que le bureau d'études chargé du projet et mandaté par l'Etat apporte un éclaircissement sur les interrogations évoquées et expose son travail devant une assemblée d'élus et de partenaires afin que l'expression d'un avis soit établi sur le choix du parti d'aménagement à soutenir.

- Réitère sa volonté de confier la maîtrise d'œuvre travaux à la DDE. Dans le cas où cette dernière ne l'accepterait pas, prévoit d'étudier les prestations possibles avec la Ville de Besançon ou un cabinet privé.
- Convient de l'organisation matérielle et en personnel à prévoir à la C.A.G.B. pour assurer la coordination et l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage.
- Statue sur la programmation à envisager sur l'ensemble des infrastructures de l'Est bisontin de façon à assurer à terme une cohérence globale.

Pour extrait conforme,

Le Président